

Cristiano Ronaldo cité à comparaître devant une cour espagnole



La Havane, 21 juin, (RHC)-. Cristiano Ronaldo, le crack portugais du Club Réal Madrid a été cité à comparaître devant une cour espagnole le 31 juillet.

L'attaquant du Réal Madrid est soupçonné d'une fraude fiscale présumée de 14,7 millions d'euros.

Cristiano Ronaldo, âgé de 32 ans, doit être entendu au sujet de quatre présumés délits contre le Trésor public espagnol.

Le Parquet soupçonne la star du Réal Madrid d'avoir utilisé plusieurs sociétés basées à l'étranger pour dissimuler au fisc des revenus générés par ses droits à l'image.

Le quotidien espagnol CR7 signale pourtant que Cristiano avait eu recours à la loi Beckham pour ne pas verser en Espagne les impôts pour le total des revenus. Il ajoute qu'en 2015 le footballeur portugais avait

volontairement déclaré les revenus reçus de ses sponsors internationaux.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/133372-cristiano-ronaldo-cite-a-comparaitre-devant-une-cour-espagnole>



Radio Habana Cuba